	MARATHON D'AMIENS-MÉTROPOLE 14 octobre 2023
Label FFA	Label Régional
Heure de départ	**14h30**
Lieu de départ	**Chemin de halage, allée des cygnes** à 1km du Stade des spartiates d'Amiens-métropole Parking au stade du grand marais, rue du grand marais, Amiens
Temps limite	**6h**
Catégories autorisées	à partir de la catégorie Espoirs (U23) (né(e)s en 2004 et avant)
Licences autorisées	FFA Compétition, FFA Running, titre de participation FFA UFOLEP R2 et/ou R5 avec mention compétitive obligatoire
Coureurs non licenciés ou licenciés autres fédérations	Présentation obligatoire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition, de la course à pied en compétition ou du sport en compétition.
Inscriptions	Uniquement en ligne sur www.100kmdelasomme.com Aucune inscription sur place **Limité à 450 coureurs.**
Date limite d'inscription	Dimanche 08 octobre 2023 à 23h59
Montant de l'inscription	32€ avant le 20 septembre 2023 à midi 47€ après cette date. Réduction de 2€ aux licenciés FFA. Cadeau à tous les inscrits au marathon d'Amiens-métropole Médailles à tous les arrivants
Suiveur	Les suiveurs sont strictement interdits sur le marathon, sous peine de disqualification du coureur.
Tee-shirt de la manifestation	À commander en option à 15€, uniquement AVANT l'augmentation du 20 septembre 2023. Possibilité d'en commander plusieurs.
Pasta-Party	Vendredi 13 octobre 19h-21h au stade des spartiates. Ouvert aux accompagnants. Tarif 18€ par personne (inscription au moment de l'inscription du coureur)
Retrait des dossards	Au stade des Spartiates, rue du grand marais à Amiens Vendredi de 15h à 20h30 Samedi à partir de 12h30 jusque 14h15
Consignes	Stade des spartiates, à partir de 6h. Dépôt et reprise sur présentation du dossard.
Douches, vestiaires	Stade des spartiates d'Amiens-métropole. Les vestiaires sont accessibles mais non gardés. Tout déposer à la consigne.
Toilettes	Régulièrement disposées le long du parcours (cf plan)
Ravitaillements	Disposés tous les 5 km environ Boissons fraiches Aliments sucrés et salés, fruits secs et fruits frais. Servis par les bénévoles des clubs de la Somme et d'associations partenaires.

<table>
<tr><td>Podium et primes</td><td>Le podium de remise des récompenses est programmé à 18h au stade des spartiates. Présence indispensable des 3 premiers et des 3 premières au classement scratch. Les primes sont données à l'issu des podiums
<table>
<tr><th>Place</th><th>Homme</th><th>Femme</th></tr>
<tr><td>1ère Place</td><td>300,00 €</td><td>300,00 €</td></tr>
<tr><td>2ème Place</td><td>200,00 €</td><td>200,00 €</td></tr>
<tr><td>3ème Place</td><td>150,00 €</td><td>150,00 €</td></tr>
<tr><td>4ème Place</td><td>100,00 €</td><td>100,00 €</td></tr>
<tr><td>5ème Place</td><td>80,00 €</td><td>80,00 €</td></tr>
</table></td></tr>
<tr><td>Prime au record de l'épreuve</td><td>250,00 €
Record féminin : Anaïs QUEMENER (FRA) 2h50:18 (2018)
Record masculin : Antoine DUBREUCQ (FRA) 2h21:57 (2013)</td></tr>
</table>